

Certificat

Mortiers et produits connexes
Colle à carrelage - Mortier Colle

KERAFLUID HPA

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société **MAPEI FRANCE**
29 avenue Léon Jouhaux - ZI du Terroir FR - 31140 SAINT-ALBAN
Usine **FR - 01150 SAINT-VULBAS**

le droit d'usage de la marque Mortiers et produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



284 CC 327

Décision de reconduction n° 3167-284 CC 327 du 21 juin 2022

Cette décision se substitue à la décision n° 2713-284 CC 327 du 23 juin 2017

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

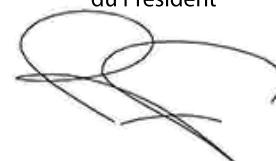
CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Conformité à l'Avis Technique n° 13/17-1355_V2

Ce certificat comporte 1 page.

Correspondant :
Courriel : mortiers@cstb.fr
Tél. : 01 61 44 81 38

Par délégation
du Président



Florian RASSE

**Quiconque présente ce certificat doit également produire
in extenso l'Avis Technique**

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

84 avenue Jean Jaurès - Champs-sur-Marne - 77447 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 - Fax : +33 (0)1 64 68 89 94 - www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS